

Genève

Autor(en): **Grandjean, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'instruction publique en Suisse : annuaire**

Band (Jahr): **34/1943 (1943)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève

Enseignement primaire

Le nouveau plan d'études des six premières classes primaires a été introduit dès septembre 1942. Il semble, après un an d'expérience, qu'il donne satisfaction. Cette année, il s'agissait d'adapter ce plan aux classes rurales à plusieurs degrés : les programmes de la plupart des disciplines ont été groupés deux à deux, de façon à simplifier la tâche si difficile de l'instituteur. C'est ainsi que pour l'histoire nationale, il y a un seul programme pour les élèves des troisièmes et des quatrièmes, un seul pour ceux des cinquièmes et sixièmes, répartis sur deux ans. En 1943-1944, par exemple, tous les élèves des cinquièmes et sixièmes traiteront l'histoire de la fondation de la Confédération à la Renaissance. L'année prochaine, lorsqu'une nouvelle volée d'élèves entrera en cinquième, elle étudiera un résumé de cette période — initiation pour elle —, tandis que ce même résumé servira de révision aux nouveaux élèves de sixième ; après un ou deux mois, ils aborderont tous ensemble la période de la Réforme. Des résumés imprimés, remis aux élèves avec le manuel, assurent ces raccordements.

Les plans d'études des classes de fin de scolarité (septièmes et huitièmes d'après notre classification ; en réalité, ce sont les huitièmes et neuvièmes années puisque notre première classe obligatoire est appelée « classe préparatoire ») ont été élaborés. Ils diffèrent pour les classes rurales ou urbaines, pour les garçons ou les jeunes filles. La part faite aux travaux manuels ou ménagers ou agricoles y est importante. A cette occasion, on a généralisé un système qui a fait ses preuves. Il est inutile de maintenir en quatrième, voire en troisième, des élèves de treize ans et plus. L'orthographe, la composition et l'arithmétique restent pour eux des mystères que quelques années d'école de plus ne leur révéleront pas. Aussi tous ces élèves seront-ils réunis dans des classes dites C : quatrièmes, cinquièmes ou sixièmes suivant leur provenance. Ils y recevront un enseignement complémentaire où les travaux manuels et ménagers occuperont la place prépondérante.

De nouveaux moyens d'enseignement sont mis à la disposition des instituteurs. Le Département de l'instruction publique a édité une *Méthodologie de chant* — fort bien accueillie — rédigée par M. Mathil, inspecteur. La publication des *Feuillets de documentation d'histoire genevoise* — dont M. H. Jeanrenaud parle plus haut dans cet *Annuaire* — se poursuit à un rythme rapide.

Le département est très satisfait de cette œuvre due à l'initiative du corps enseignant et à laquelle il donne tout son appui. Il va commencer l'édition de feuillets analogues pour l'instruction civique, afin de réduire au maximum le caractère abstrait de cet enseignement.

Les longues vacances forcées d'hiver — cinq semaines — ont incité à développer les institutions existantes ou à en créer de nouvelles : un séjour d'un mois à Montana, un autre à Corbeyrier, les cours de ski à la Givrine et même une semaine de ski à la cabane du Carroz mise gracieusement à disposition par le Club alpin.

Le plan Wahlen n'a pas été négligé par nos écoliers et leurs maîtres. Certains jardins scolaires ont été cultivés avec ardeur ; grâce à la bienveillance des autorités municipales, ils ont pu être agrandis. Des classes ont été le jeudi arracher les mauvaises herbes chez des maraîchers, d'autres ont ébourgeonné la vigne.

Au moment où je rédige cette chronique, des élèves de 13 à 15 ans partent pour des camps de ramassage de bois mort, organisés par le département avec le concours d'instituteurs dans des cabanes de forestiers mises généreusement à disposition par les autorités fribourgeoises. La ville de Genève a bien voulu participer aux frais. Le bois appartiendra aux élèves qui l'ont ramassé. Si ces camps donnent de bons résultats, d'autres pourront être organisés dans le Jura vaudois ; les autorités, pressenties, s'y montrent favorables.

Les ateliers de travaux manuels, dits « de loisir », ont bien réussi. Le premier est dû à Pro Juventute. Deux instituteurs en ont organisé un deuxième à Carouge, avec l'aide financière de cette commune et du département. Un troisième va s'ouvrir à Troinex grâce à l'Association pour le travail manuel. Le département va compléter son équipement ; il compte y organiser aussi un cours postscolaire pour les jeunes campagnards qui apprendront non seulement à travailler le bois et le métal, mais encore suivront des conférences d'éducation nationale. Si cette initiative réussit, d'autres ateliers seront créés à la campagne.

Comme les années précédentes, les cuisines des écoles primaires ont été ouvertes aux ménagères pour des cours de cuisine de guerre.

Enseignement secondaire

Les cinq semaines de vacances d'hiver n'ont pas été les seules restrictions dues à la nécessité d'économiser le combustible. Les classes du collège inférieur ont abandonné pendant la saison de chauffage le bâtiment des Casemates ; les classes correspondantes de l'Ecole supérieure des jeunes filles ont toutes été réunies à la rue Voltaire, libérant ainsi l'école de la rue d'Italie. Les horaires

de ces classes ont dû être adaptés aux circonstances ; ils étaient réduits à vingt-quatre leçons par semaine, soit à six demi-journées. Expérience intéressante qui n'a pas eu que des inconvénients ! A l'Ecole des arts et métiers on a pu loger — pas très bien — tous les ateliers des arts industriels dans le bâtiment des beaux-arts. Ainsi trois écoles n'ont pas été chauffées du tout. Espérons, sans trop oser y croire, que l'hiver prochain ne nous forcera pas à des restrictions plus dures.

Au *Collège* — qui a plus de onze cents élèves — les programmes ont été révisés pour assurer la liaison avec le nouveau plan d'études primaires. Des commissions de maîtres se sont mises avec zèle à la tâche. Une refonte importante du programme d'histoire a notamment été adoptée, ainsi d'ailleurs que dans toutes les autres écoles secondaires. Les maîtres de géographie ne se sont pas bornés à étudier un nouveau programme ; ils ont fixé minutieusement la nomenclature. Ces rénovations ne portent pas que sur les matières d'enseignement, mais aussi sur leur raison d'être : quel est le but à atteindre ? Pourquoi donne-t-on cette notion aux élèves ? Est-elle indispensable ? Si oui, maintenons-la, sinon élaguons. Bien des coupes claires sont en cours d'exécution. Personne n'y perdra, et surtout pas la culture de nos collégiens.

L'éducation physique est toujours plus développée. Ce sont maintenant toutes les classes de division supérieure qui bénéficient, en plus des leçons ordinaires, de deux heures d'athlétisme léger. Une commission d'éducation physique, créée par les maîtres et approuvée par le département, centralise et dirige toutes les manifestations sportives : football, basket-ball, ski, excursions. Un insigne sportif a été frappé.

Enfin, innovation importante, dans une école où la musique était réduite à la portion congrue, un groupe choral — qui espère rivaliser avec celui de l'Ecole supérieure des jeunes filles — a été constitué dans les classes supérieures.

Au *Collège moderne*, M. Charles Duperrex, doyen et maître de dessin, a atteint la limite d'âge après quarante-quatre ans de « bons et loyaux services », pour reprendre la formule officielle qui, dans le cas particulier, est amplement méritée. M. Duperrex, ancien élève de Tschumi, fondateur et premier doyen de « la prof. », est le dernier représentant de la tradition née en 1886. Son successeur, comme doyen, a été désigné ; c'est M. Adrien Stoessel.

A l'*Ecole supérieure des jeunes filles* les allègements de programme étudiés l'an dernier ont été introduits. Aussi, pour le

moment, ne se plaint-on plus de surmenage. En chimie, en physique, l'enseignement *ex cathedra* fait place au travail personnel. Un essai analogue a été tenté dans une classe pour les sciences naturelles. Changement d'esprit qui légitime beaucoup d'espoirs !

Dès septembre prochain, les élèves des troisièmes de culture générale et d'éducation féminine suivront un cours d'option de cuisine, donné dans les locaux de l'Ecole ménagère. Notre école supérieure aura donc aussi un enseignement de cuisine. Certains — certaines surtout — désireraient que la cuisine soit obligatoire pour toutes les élèves. Cette opinion n'est pas partagée par tout le monde, si j'en juge d'après les applaudissements qui ont salué le passage de l'allocution de M. le président du Conseil d'Etat Adrien Lachenal, chef du Département de l'instruction publique, dans lequel il annonçait que cet enseignement ne serait pas étendu aux sections à maturité.

Quant à l'éducation physique, elle bénéficie d'un élan nouveau dans cette école : deux tournois de gymnastique ont été organisés. Un cours d'athlétisme léger a été ouvert pour les futures candidates aux concours d'admission aux « études pédagogiques », c'est-à-dire à notre école normale.

La musique est toujours à l'honneur : les récitals d'artistes se succèdent. Quant aux élèves, elles ont — notamment — chanté « Iphigénie en Tauride » de Gluck.

L'an dernier, les cours de cuisine de guerre de l'*Ecole professionnelle et ménagère* avaient été ouverts au grand public. Cette année, il en fut de même et leur nombre a été multiplié. Il n'y eut pas moins de cent treize séances, dont plusieurs données dans des usines et six à Radio-Genève. Des institutions privées ont fait appel au corps enseignant ; des maîtresses ont donné des causeries sur le tricotage, la réparation et la transformation de vêtements. Surcroît de travail pour la directrice et pour les maîtresses, qui n'ont pas hésité à l'assumer : elles se rendent compte que les temps leur imposent des devoirs nouveaux.

A l'*Ecole supérieure de commerce* le règlement a été modifié ; les conditions de promotion ont été changées : comme dans les autres écoles secondaires supérieures les disciplines sont réparties en deux groupes, les principales et — si l'on peut dire — les accessoires. Un total est nécessaire dans chaque groupe pour la promotion. Ainsi un élève faible dans une seule discipline, moyen ou fort dans les autres, n'est plus arrêté dans ses études. Une innovation plus importante a été adoptée pour les diplômes : les élèves qui ont de bonnes notes pour telle ou telle discipline ne sont plus astreints à subir l'examen final pour cette branche. On donne ainsi une prime à l'élève qui a travaillé bien et régulièrement.

Des cours nouveaux ont eu un plein succès : travaux pratiques de géographie régionale, cours de secrétariat qui, font appel à l'initiative et au travail personnel des élèves.

Il a fallu mettre en garde les parents contre des abus évidents : des élèves ou apprentis, bien intentionnés mais mal conseillés, n'hésitent pas à doubler les enseignements de jour par des cours du soir. Or non seulement ces derniers ne leur sont pas destinés — ils s'adressent ou devraient s'adresser exclusivement aux employés qui désirent se perfectionner — mais encore on peut se demander en quoi il est utile à des élèves qui ont, par exemple, suivi six ou sept leçons de comptabilité par semaine, d'aller encore en suivre trois ou quatre le soir. Ils feraient mieux de travailler seuls pour apprendre à se débrouiller.

Les transformations commencées l'an dernier à l'*Ecole des arts et métiers* ont continué. L'organisation rationnelle de l'école, avec ses neuf sections, est achevée. Les programmes de trois d'entre elles, qui restaient à revoir, ont été mis au point. Désormais l'école des beaux-arts et des arts industriels prépare à dix professions ; deux nouvelles, celles de mosaïste-verrier et de bijoutier-joaillier, ont été introduites. L'école d'horlogerie forme les apprentis de sept professions. La concentration des locaux scolaires, dont j'ai parlé l'an dernier, est en cours par l'installation des ateliers d'horlogerie à La Prairie. L'Union des fabricants d'horlogerie de Genève a donné généreusement 25.000 francs pour l'équipement ; ce crédit, grâce aux subventions fédérale et cantonale, a été porté à 75.000 francs.

Les laboratoires s'équipent ; deux ont été complètement installés cette année. Les cours des maîtres sont à l'impression ; foin des fastidieuses dictées !

L'esprit de l'école se crée — avant, il y avait l'esprit de chaque section. Les joutes sportives, les concours de ski, les championnats de course à pied, les tournois de football y contribuent.

Le public a pu constater les heureux résultats de ces transformations. L'école avait installé cinq stands à la Maison genevoise de septembre 1942. En juin 1943, lors de la journée du Technicum, une partie des ateliers et des laboratoires ont été ouverts à la population qui a vu travailler les élèves. Ces manifestations ont remporté un grand succès. L'augmentation croissante du nombre des élèves prouve que ces efforts ne sont pas vains.

L'*Ecole d'horticulture*, dont les locaux ont été heureusement rénovés, continue à accueillir le maximum d'élèves.

Enseignement supérieur.

Deux nouvelles écoles supérieures ont été ouvertes à Genève en octobre 1942 : L'*Ecole normale de dessin* et la *Haute Ecole d'architecture*. Le nombre des étudiants a dépassé les prévisions ; la majorité d'entre eux n'étaient pas domiciliés à Genève. Plusieurs professeurs ont été appelés à y enseigner. La direction principale des ateliers d'architecture a été confiée à M. Eugène Beaudouin, Premier Grand Prix de Rome, architecte en chef du gouvernement français, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Paris. En octobre 1943, un atelier d'études supérieures d'architecture s'ouvrira ; il perfectionnera les architectes diplômés qui ont déjà des années de pratique derrière eux et qui désirent obtenir le diplôme d'études supérieures.

A l'*Université*, il y avait, au semestre d'hiver, 1385 étudiants. Il faut remonter à 1914, à la veille de la première guerre mondiale, pour trouver un effectif aussi important ; les étrangers en formaient alors le 80 %, actuellement ils ne sont plus que le 27 %. Cette augmentation est réjouissante ; elle montre que notre vieille *alma mater* garde toute sa réputation.

La revision des règlements a été achevée par l'adoption des chapitres concernant la faculté des sciences économiques et sociales et la faculté autonome de théologie protestante. Des licences nouvelles ont été instituées, ès sciences géographiques, ès sciences géographiques avec mention mathématique, ès sciences économiques et actuarielles.

Des enseignements ont été inaugurés : de géophysique appliquée donné par M. Edouard Poldini, chargé de cours ; de géologie spéciale, par M. Edouard Paréjas, professeur extraordinaire ; de maladies professionnelles, par M. le Dr Luigi Carozzi, professeur extraordinaire ; de théorie mathématique et de technique des assurances, par M. Auguste Urech, directeur du Bureau fédéral des assurances, professeur ordinaire.

M. le professeur Henri Guillemin, de Bordeaux, a été chargé par le département de donner une série de leçons publiques sur « Deux années de la vie de J.-J. Rousseau ». Plusieurs autres professeurs étrangers sont venus faire des conférences ; ce sont MM. Zoltan Baranyai, de l'Université de Kolosvar ; Jean Atanasiu, Georges Opresco, D. Caracostea et Hulubei, des universités roumaines. Selon les dispositions de la fondation Marie Gretler, M. le professeur Emile Abegg, de Zurich, a fait un cours à Genève, alors que M. le professeur Charles Werner, de Genève, en faisait un à Zurich.

Aux échanges de professeurs s'ajoutent les échanges d'étudiants : plusieurs des nôtres, dont des bénéficiaires de bourses

hongroises, vont aller suivre un cours de vacances à l'Université de Debreczen, et des étudiants hongrois viendront à Genève. Des échanges d'étudiants s'étudient aussi avec la Roumanie.

La faculté de médecine a organisé un cours de perfectionnement sur les glandes endocrines et les vitamines, qui a été suivi par deux cents médecins suisses.

M. Charles-Eugène Guye, ancien professeur de physique, honoraire depuis 1930, est décédé le 15 juillet 1942 ; il a fait un legs pour augmenter le capital du prix Philippe-Auguste Guye, créé en 1939. M. Guglielmo Ferrero, professeur ordinaire d'histoire contemporaine à l'Université depuis 1931 et à l'Institut universitaire de hautes études internationales, est mort le 8 août 1942 ; la mémoire de ce grand historien a été commémorée dans une séance à l'Aula le 3 mai 1943. Son décès, auquel s'ajoute la retraite définitive de M. le professeur Edmond Rossier qui continuait à donner un cours d'histoire diplomatique à titre de professeur honoraire, nécessite une répartition nouvelle des enseignements d'histoire qui sera connue prochainement.

M. Paul Logoz, élu juge fédéral, a démissionné de ses fonctions de professeur ordinaire de droit pénal et de vice-recteur. Le 13 mars, ses collègues, ses amis et ses élèves lui ont manifesté leur sympathie. M. Logoz a institué une bourse Alfred Gautier pour encourager les études de droit pénal. Son successeur est M. Jean Graven, greffier du Tribunal fédéral des assurances, qui a été nommé professeur ordinaire. Le vice-rectorat a été repris par M. Antony Babel, de la faculté des sciences économiques et sociales, à qui M. Terrier a succédé en qualité de doyen.

M. William Dunand, élu juge d'instruction, a renoncé à donner le cours de procédure civile allemande destiné aux étudiants allemands.

M. Luc Monnier a été chargé du cours d'histoire du XVIII^e siècle et d'histoire contemporaine. M. Pierre Balavoine, du cours d'analyse des denrées alimentaires.

Plusieurs professeurs extraordinaires ont été nommés ordinaires : ce sont MM. Erwin Rutishauser pour la pathologie et Walter Yung pour le droit civil suisse. M. Léopold Boissier, chargé du cours de droit constitutionnel comparé, a été nommé professeur extraordinaire. M. Arthur-Jean Held a succédé à M. Ernest Métral pour l'art dentaire conservateur avec la qualité de professeur extraordinaire.

M. B. P. G. Hochreutiner, professeur extraordinaire de botanique systématique et directeur du Conservatoire et jardin botaniques, a atteint la limite d'âge. A cette occasion la ville, l'Etat et l'Université ont conclu une convention pour coordonner les divers services de botanique : le canton remet en dépôt à la ville l'Her-

bier Boissier, propriété de l'Université ; le nouveau directeur du Conservatoire et jardin botaniques — institutions municipales — M. Charles Baehni, devient professeur extraordinaire ; une partie du jardin et des serres sont mises à disposition de l'Etat qui organise une station de botanique expérimentale sous la direction du professeur ordinaire de botanique générale, M. Chodat. Ainsi les très riches institutions botaniques de Genève seront utilisées au mieux et pourront se développer sans doubles emplois ni dépenses superflues.

M. Eugène Borel, professeur honoraire, a reçu à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire la médaille de l'Université. Les vingt-cinq ans d'enseignement de M. Guyénot ont été célébrés lors de la réunion à Genève de la Société suisse de zoologie ; on a fêté le même anniversaire pour M. Jean-Amédée Weber, à qui un don collectif a été remis pour développer le fonds créé l'an dernier en faveur de l'Institut d'anatomie normale. Quant à M. Albert Malche, conseiller aux Etats, ex-conseiller d'Etat, ex-directeur de l'enseignement primaire, ce sont ses trente ans d'enseignement qui ont été marqués par une très belle manifestation.

La faculté des sciences économiques et sociales s'est réunie à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève pour commémorer, le 18 février 1943, le centenaire de la mort du grand économiste Sismondi (1773—1842).

Divers dons, en plus de ceux que j'ai mentionnés, ont enrichi l'Université : MM. Raoul Perret et Louis Berthoud ont constitué un fonds et une bourse en faveur de la faculté des sciences économiques et sociales ; ils ont remis 2000 francs à l'Institut de géologie pour faciliter l'impression de thèses, et 500 francs à la faculté des lettres.

M. John Rockefeller junior, à qui l'Université doit déjà tant, a fait don de la magnifique campagne Rigot, à Varembe. La destination de la maison — bel exemple de l'architecture du XVIII^e siècle — n'est pas encore fixée. Les terrains de sport pourront être utilisés par la Société sportive universitaire — dont le développement dû à l'engagement d'un maître de sport et de moniteurs est réjouissant — et par l'Université pour les cours préparant un diplôme fédéral I de gymnastique.

Plusieurs laboratoires de chimie ont installé des stands à la Maison genevoise. D'autres instituts et laboratoires suivront cet exemple l'an prochain.

* * *

Ainsi que l'an dernier, le département a organisé au printemps une deuxième semaine d'hygiène mentale de l'enfance, et il a

patronné, cet été, la deuxième semaine pédagogique de l'Institut des sciences de l'éducation. Ce dernier a donné aussi le mercredi une série de conférences publiques. Le succès de ces manifestations, qui attirent de nombreux éducateurs, a été marqué.

* * *

A tous les degrés de l'enseignement, de l'école primaire à l'Université, les élèves s'occupent de plus de quarante œuvres d'entr'aide : œuvres de l'Armée, aide aux Suisses retour de l'étranger, secours suisses d'hivers, aide à l'agriculture, fanage à la montagne, aide aux paysans, récupérations diverses, collectes de livres, de vêtements, de jouets pour les victimes de la guerre, confection et réparations de vêtements, de layettes, ventes de timbres variés, etc. Chaque élève, suivant ses forces et ses capacités, est appelé à faire sa part dans ce grand mouvement de solidarité. Evidemment le simple fait de recueillir de l'argent en vendant un objet n'est pas éducatif par lui-même ; si le jeune élève ne se rend pas compte du but qu'il permet d'atteindre, il est même nul. C'est pourquoi le département trie rigoureusement les nombreuses sollicitations dont il est l'objet chaque semaine. Ne doivent être retenues que les actions en faveur d'œuvres dont l'activité est accessible à l'enfant. Celles dans lesquelles les élèves peuvent travailler sont les meilleures : confection de vêtements, travaux ménagers et manuels, préparation de soirées pour lesquelles les élèves ont à étudier des chants, des rondes, des saynètes, des pièces de théâtre... voilà d'excellentes interventions scolaires, surtout quand elles ne sont pas occasionnelles, mais quand elles durent, comme c'est le cas actuellement, depuis plusieurs années. Il faut mettre aussi à part la collecte du sou hebdomadaire de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants. En effet, non seulement dans une partie des classes l'enseignement porte sur l'œuvre de la Croix-Rouge — et des brochures, des films ont popularisé son action, — mais encore nos élèves ont tous connu des camarades étrangers venus faire un séjour en Suisse. Ils leur ont parlé ; leur cœur a vibré au récit de leur infortune. Aussi c'est avec empressement et en pleine connaissance de cause que nos élèves recueillent — rien que pour cette œuvre — quelque 10.000 francs par mois.

L'école, ainsi, ne limite pas sa tâche à l'instruction des élèves ; elle remplit une mission éducatrice ; elle enseigne par la pratique ce qu'est l'entr'aide. En cela, elle prépare une génération nouvelle qui saura maintenir la tradition charitable de la Suisse et, en particulier, de Genève, cité du refuge et de la Croix-Rouge.

HENRI GRANDJEAN